



Communiqué de presse

Mobilité

Payerne renforce son réseau de transports publics avec la mise en service d'une nouvelle ligne de bus urbain et la prolongation de la ligne existante

Dans le cadre du développement de son offre de transports publics, la Ville de Payerne, la Commune de Fétigny et CarPostal sont ravis d'annoncer la mise en service d'une nouvelle ligne urbaine 572 et la prolongation de la ligne existante 571 qui reliera désormais le village de Fétigny. La ligne 571 desservira Fétigny à Payerne, Grandes-Rayes, quant à la ligne 572 elle reliera l'hôpital de Payerne à l'Aéropôle. Ces améliorations visent à répondre aux besoins croissants de mobilité de la population et à favoriser l'usage des transports en commun.

Dès le 31 mars 2025, deux lignes de bus urbains circulent en Ville de Payerne afin d'étendre l'accessibilité en transports publics dans différents quartiers de la localité, jusqu'ici moins bien connectés, facilitant ainsi les déplacements quotidiens des habitantes et habitants.

La ligne existante 571 est prolongée jusqu'à Fétigny afin d'améliorer la connexion entre Payerne et ses environs. La modification du tracé inclut l'ajout de nouveaux arrêts pour offrir une couverture plus large du territoire et faciliter les correspondances avec les trains et les bus régionaux. Les arrêts de cette ligne sont les suivants : Fétigny, Pré de Ville (arrêt à proximité des écoles et des appartements adaptés) ; Payerne, Rives de la Broye ; Payerne, Les Sorbiers ; Payerne, croisée de Cugy ; Payerne, Beaulieu ; Payerne, Simplon* ; Payerne, Concorde* ; Payerne, gare et prolongation jusqu'à Payerne, Stade et Payerne, Grandes Rayes.

* Arrêts temporairement modifiés en lien avec les travaux CFF sur la ligne Palézieux-Payerne.

Une nouvelle ligne pour une meilleure desserte

La nouvelle ligne 572 dessert plusieurs emplacements stratégiques qui n'étaient pas encore accessibles en transports publics. Cette ligne relie Payerne : hôpital, Colline, Sansui, gare et continue ensuite jusqu'à la zone industrielle La Palaz (route de Bussy) et Champ Aubert puis rejoint le site de swiss aeropole.

La ligne 572 sera desservie par le bus déjà en fonction depuis 2019. Une réflexion pour passer à un véhicule électrique sera entreprise lorsque le bus existant devra être remplacé horizon 2027. Un bus électrique sera utilisé pour la ligne 571 à partir de fin 2026 conformément au préavis accepté par le Conseil communal de Payerne.

Un engagement pour une mobilité durable

Avec ces nouveautés, Payerne confirme son engagement en faveur d'une mobilité plus durable. L'amélioration de l'offre de transport public vise à réduire la circulation, à diminuer l'empreinte carbone et à offrir de nouveaux services et une meilleure qualité de vie aux habitantes et habitants. Pour CarPostal le passage de l'entier de la flotte à des systèmes de propulsions alternatifs d'ici à 2035 est un objectif, qui répond à la stratégie de durabilité du groupe Poste.

Pour rappel, les bus sont offerts tous les samedis et la Commune de Payerne propose des subventions à l'achat d'abonnements.

Plus d'informations sur les horaires et le plan du réseau sur www.carpostal.ch/payerne ou www.payerne.ch/mobilite/ligne-de-bus-urbain.

Payerne, le 31 mars 2025

Contacts :

Monique Picinali, Municipale urbanisme, mobilité et environnement
Ville de Payerne
026 662 65 40
communication@payerne.ch

Philippe Arrighi, Syndic
Commune de Fétigny
079 611 17 92
commune@fetigny.ch

Service de presse CarPostal
058 338 57 00
infomedia@carpostal.ch